

Mettre en place les moyens nécessaires pour amener les salariés concernés par un plan de réduction d'effectifs à retrouver un travail sur leur bassin d'emploi.

📍 POURQUOI ?

La décision d'ajuster l'effectif de l'entreprise en fonction des aléas économiques, doit être accompagnée d'un suivi rigoureux et de qualité des salariés concernés par la mesure pour préserver le climat social et surtout donner la sérénité nécessaire au redémarrage de l'activité avec l'équipe qui reste en place.

Le respect des hommes est au cœur de l'éthique développée par EPRH. La rupture d'emploi est toujours une étape difficile à vivre. Le suivi proposé par EPRH doit tenir compte de la déstabilisation de l'individu et sa difficulté à se projeter dans un avenir qui peut devenir meilleur. L'efficacité de l'approche repose sur la régularité du suivi qui est proposé et la **personnalisation du contact** avec le salarié.

📍 COMMENT ?

La méthode développée par EPRH s'appuie sur:

- ☑ Une forte préparation de chacun dans l'élaboration de son projet au travers d'un Bilan de ses réussites, de ses motivations et de ses composantes de personnalité.
- ☑ La fourniture d'une véritable boîte à outils lui permettant de mener sa recherche de manière autonome avec un maximum d'efficacité.
- ☑ Un accompagnement individuel régulier pour maintenir le niveau d'activité des salariés.
- ☑ Un travail de collecte permanent pour pouvoir proposer des solutions adaptées.
- ☑ Un suivi durant la période d'essai est réalisé pour échanger sur les difficultés éventuellement rencontrées.